

Compte-rendu du Conseil municipal du mercredi 29 mai 2013, 18h30.

Présents : M. CORNETTE Gilles, M. FLOUZAT Roland, Mme BOUHOUR Henriette, M. GRILLON Hubert, Mme SPALKE Mireille, Mme NANDROT Anic, Mme LECORDIER Denise, Mme PASQUIER Michèle, Mme CHARUA Josette, Mme GUERY JALMAIN Nicole, Mme RAPEAU Lydie, M. LHAUTE Sylvain, M. GERMAIN Thierry, M. DHOMPS Jacques

Représentés : Mme DESTREM Michèle représentée par Mme CHARUA Josette

Début de séance : 18h40

Secrétaire de séance : Mme NANDROT Anic

Lecture du cahier de délibération et signatures.

1- Projets connexes Loire à vélo :

Monsieur le Maire présente au conseil les moins-values et plus-values enregistrées sur les aménagements connexes à la Loire à vélo (aménagement monument aux morts, halte-repos).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, par 10 voix POUR et 5 voix CONTRE, les corrections apportées aux différents lots dont l'avenant n°1 de l'entreprise Baudras.

Un tableau de détail est distribué à tous les conseillers municipaux. Les plus-values et moins-values s'établissent globalement comme suit :

	Moins-value globale	Plus-value globale	Différence
Lot 1, maçonnerie	- 78 669,85 €	+ 14 985,00 €	- 63 684,85 €
Lot 2, charpente	- 0	+ 5 565,00 €	+ 5 565,00 €
Lot 3, métallerie	- 26 542,80 €	+ 0	- 26 542,80 €
Lot 4, étanchéité	- 0	+ 0	+ 0
Lot 5, menuiseries extérieures	- 0	+ 0	+ 0
Lot 6, menuiseries bois	- 0	+ 13 446,49 €	+ 13 446,49 €
Lot 7, plâtrerie peinture	- 0	+ 16 710,64 €	+ 16 710,64 €
Lot 8, carrelage	- 3 253,47 €	+ 2 458,25 €	- 795,22 €
Lot 9, plomberie chauffage, ventilation	- 0	+ 6 367,40 €	+ 6 367,40 €
Lot 10, électricité	- 5 949,00 €	+ 8 531,87 €	+ 2 582,87
Lot 11, VRD	- 51 843,00 €	+ 51 514,70 €	- 328,30 €
Lot 12, espaces verts	- 583,90 €	+ 1 633,66 €	+ 1 049,76 €
Maîtrise d'œuvre	- 7 443,98 €	+ 0	- 7 443,98 €
Totaux	- 166 842,02 €	+ 121 213,01 €	- 53 072,99 €

Non compris dans ce chiffrage la rampe entre Quai Mahaut et rue de Loire qui doit être redéfinie et fera l'objet d'un nouveau chiffrage.

2- Choix d'entreprise pour travaux de :

- Remplacement d'une porte de logement communal : Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter l'offre de l'entreprise Store et Décor pour un montant de 1 948,03 € HT.
- Réfection de voirie du lotissement des Bâtis : Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter l'offre de l'entreprise Merlot pour un montant de 18 725,00 € HT.

3- Convention avec la Trésorerie de Baugy pour recouvrements :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une convention proposée par la Trésorerie de Baugy, permettant de formaliser les bonnes pratiques en matière de recouvrement. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter cette convention et autorise Monsieur le Maire à la signer.

Le Conseil Municipal donne également à l'unanimité l'autorisation à Monsieur le Maire de signer une autorisation permanente et générale de poursuites à Madame TANGUY, chef de poste de la Trésorerie de Baugy (nominative et pour la durée du mandat).

4- Création d'un poste de stagiaire :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de créer un poste de stagiaire agent technique 1^{ère} classe dans le but de titulariser un agent de ménage. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la création de ce poste qui prendra effet au 1^{er} juillet 2013, pour 20 heures hebdomadaires.

5- Retrait d'une commune du SIELMFA :

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération du SIELMFA acceptant le retrait du syndicat de la commune de Dampierre en Gracay. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte ce retrait à l'unanimité.

6- Projet d'école : Nouvelle proposition d'assistance à maîtrise d'ouvrage :

Lors de la dernière réunion du Conseil Municipal du 12 avril dernier, il avait été décidé d'organiser une réunion préalable avant de décider du vote d'une mission d'assistance pour affiner le chiffrage du projet d'une nouvelle école. Cette réunion a eu lieu le mardi 7 mai en mairie. Un consensus a été exprimé sur la nécessité de rassembler les deux écoles dans le parc de la maison Hernandez.

Monsieur le Maire a recontacté la société SOMIVAL et renégocié le devis pour cette mission qui consiste à analyser le programme déjà réalisé, chiffrer le projet réduit au nécessaire et aider à la constitution des dossiers de demande de subventions. Après une vive discussion, le Conseil Municipal décide par 11 voix POUR et 4 voix CONTRE d'accepter ce devis et charge Monsieur le Maire de signer cette commande à la société SOMIVAL pour un montant de 4 300 € HT. Les réunions nécessaires avec Somival, dont le nombre n'est pas fixé, donneront lieu à la facturation d'une vacation de 300€ HT.

7- Proposition d'extension du port de plaisance :

Suite à ce projet d'extension, déposé par un groupe de travail réunissant des conseillers municipaux et des personnes invitées, un rendez-vous téléphonique sera pris auprès de la société Lyonnaise des Eaux qui serait intéressée pour investir dans une extension du port de plaisance sans que cela ne coûte au budget communal. Monsieur le Maire est chargé de prendre ce contact.

8- Convention d'occupation temporaire avec VNF :

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la signature d'une convention d'occupation temporaire du domaine public fluvial concernant l'implantation du monument aux morts pour un montant de 12,60 €/ 5 ans.

9- Durée d'amortissement travaux de réseaux d'assainissement :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que des travaux d'assainissement sont depuis 2007 amortis sur 35 ans. Cette durée impacte le budget de manière trop lourde. Il propose donc de modifier cette durée d'amortissement en la portant à 60 ans. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité et fixe la nouvelle durée d'amortissement à 60 ans.

10- Demande de subventions :

Le CFA polyvalent de Marzy présente un projet pédagogique axé sur la citoyenneté et la responsabilité des jeunes et demande une participation de la commune pour aider à son financement à hauteur de 100€ par enfant. Une jeune de Marseilles-lès-Aubigny étant concernée, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'octroyer une subvention de 100 € au CFA.

11- Questions diverses :

- a. Monsieur le Maire présente le cas d'un moteur de la station d'épuration qui a été déjà réparé plusieurs fois et qu'il conviendrait de remplacer. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ce remplacement et charge Monsieur le Maire d'opérer la commande auprès de la société Champeau et Cazanave pour un montant de 1 231,00 € HT.
- b. Travaux prévus à l'école : Monsieur le Maire informe le conseil que suite au conseil d'école qui s'est tenu le 28 mai, la peinture des parties dégradées des murs de la classe des CE2/CM1 et 2 sera refaite. Des devis seront demandés pour chiffrer ce travail.
- c. Monsieur le Maire informe le conseil qu'il mène actuellement une renégociation des contrats de fournitures et de travaux auprès des fournisseurs.
- d. Monsieur le Maire distribue le dernier compte-rendu du conseil communautaire de la Communauté de Communes des Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois qui s'est tenu le 8 avril 2013.
- e. Monsieur le Maire rend compte de la réunion qui s'est tenue à la salle des fêtes concernant le raccordement au réseau Internet WIFIMAX. Tous les administrés intéressés peuvent trouver en mairie les dépliant de la société OZONE, fournisseur d'accès.
- f. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de rembourser une caution de 80€ perçue pour une location du CSC, alors que la manifestation a été annulée.
- g. Monsieur le Maire présente le cas d'un administré, propriétaire d'un terrain, construit depuis une vingtaine d'année et dont le bornage nécessite une révision. Après examen, le conseil accepte à l'unanimité de prendre en charge une partie des frais associés à ce bornage.
- h. Un spectacle aura lieu le dimanche 23 juin, au CSC, organisé par l'ANACR du Cher autour de la mémoire de Jean Moulin, fondateur du Conseil National de la Résistance. Un comédien de la Comédie Française dira un texte écrit par Jean Moulin.
- i. Dans le cadre de la journée du patrimoine du 14 septembre, Marseilles-lès-Aubigny a été choisi pour accueillir une soirée festive animée par des comédiens. Un appel à volontaires est lancé pour regrouper des bénévoles qui pourraient participer. Une réunion préparatoire aura lieu le 12 juin, à 18h30, salle du conseil. Les représentants des associations de Marseilles intéressés seront les bienvenus.

- j. M. GRILLON Hubert annonce la fermeture anticipée du dépôt de pain, le dépôt de Torteron est également fermé. Une nouvelle réunion envisagera les solutions à apporter. La possibilité d'en appeler à un boulanger qui ferait des tournées est à explorer.
- k. M. LHAUTE Sylvain propose de faire installer des bandes rugueuses ou un système équivalent pour faire ralentir les voitures rue du port. Des devis seront demandés.
- l. M. GERMAIN Thierry demande l'installation de bancs sur la rue du Port.

Fin de séance à 21h45.